

ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



15^{ème} PROMOTION DE SECRETAIRES ADMINISTRATIFS

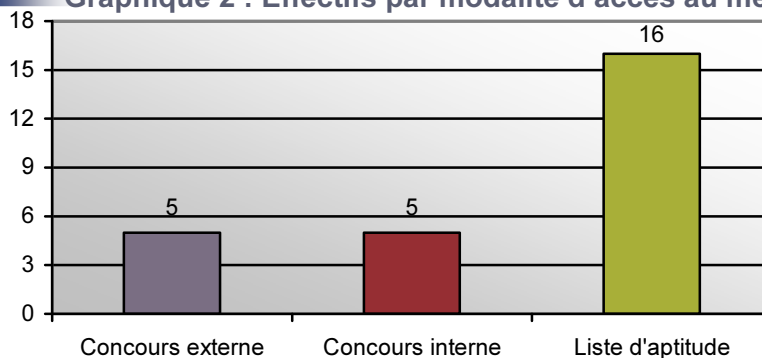
Les données suivantes sont basées sur un effectif de 26 élèves dont 4 hommes et 22 femmes

Graphique 1 : Structure par groupe d'âges - Effectifs

GROUPES D'AGES	Effectifs
19-24	0
25-29	5
30-34	3
35-39	1
40-44	5
45-49	5
Plus de 50	7
Total	26

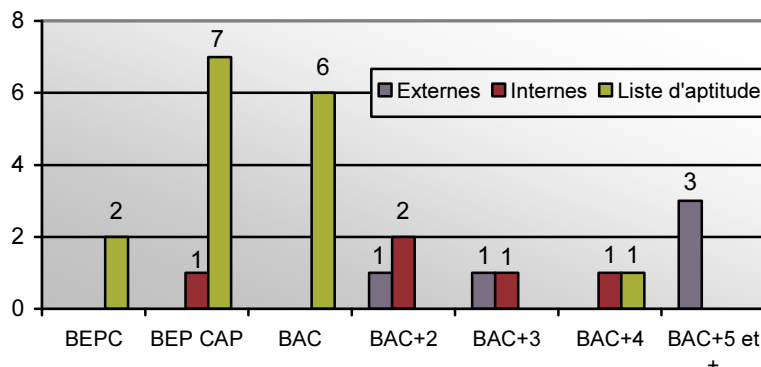
La 15^{ème} promotion de secrétaires administratifs est composée de 26 élèves : 22 femmes et 4 hommes. L'âge moyen est de 41,8 ans. Il varie fortement : 33 ans pour les agents recrutés par concours et 47,4 ans pour les agents de la liste d'aptitude. Les âges s'échelonnent entre 26 et 58 ans. On observe une élévation de l'âge moyen, comparativement aux dernières promotions, qui s'explique, en partie, par une proportion plus importante de SA promu par liste d'aptitude.

Graphique 2 : Effectifs par modalité d'accès au métier



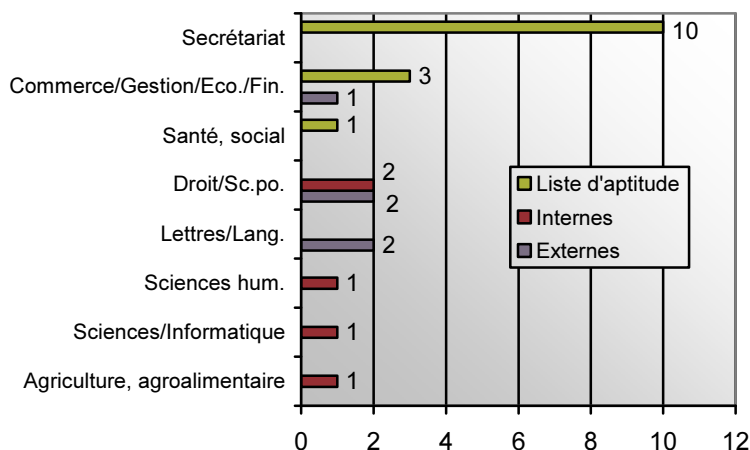
Les modalités d'accès au métier sont diverses : 16 promus par liste d'aptitude, 5 concours externes et 5 concours internes.

Graphique 3 : Diplôme le plus élevé- Effectifs



Une nouvelle fois, les données montrent une forte hétérogénéité des niveaux de diplômes : du brevet des collèges à bac + 5. Le niveau de scolarité est différent en fonction des modalités d'accès au métier. Ainsi, les élèves issus du concours externe ont tous au moins un bac+2, alors que la grande majorité des personnes issues de la liste d'aptitude ont, au plus, le baccalauréat.

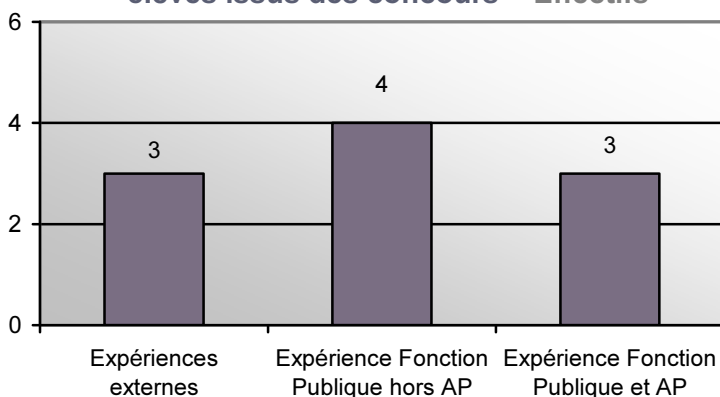
Graphique 4 : Nature des diplômes - Effectifs



La nature des diplômes obtenus varie en fonction du mode de recrutement.

Ainsi, 10 agents de la liste d'aptitude ont suivi un cursus dans le domaine du « secrétariat » et 4 dans les domaines du commerce et de la gestion. Les agents qui ont accédé au grade de secrétaire administratif par concours ont cité en premier un diplôme en droit ou en sciences politiques (2 externes et 2 internes).

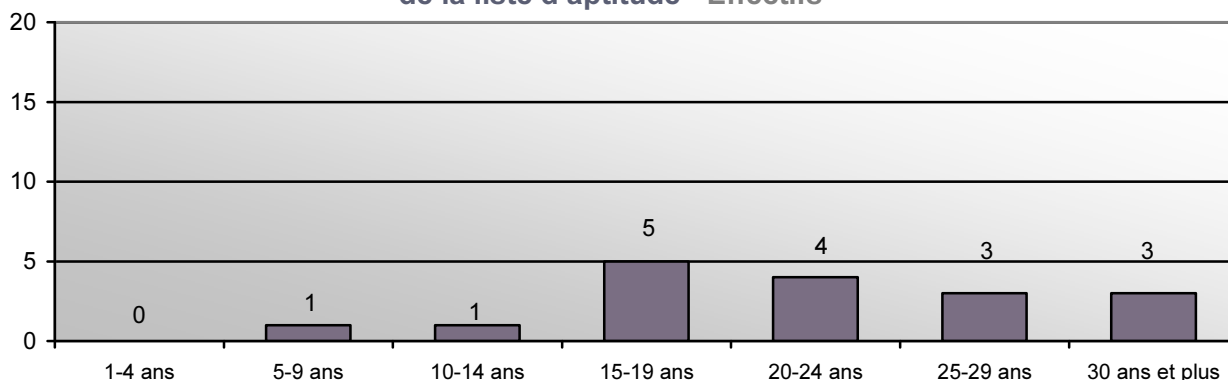
Graphique 5 : Expériences professionnelles des élèves issus des concours - Effectifs



Parmi les 7 stagiaires qui ont travaillé dans la Fonction Publique, 3 ont déjà eu une expérience professionnelle dans l'Administration Pénitentiaire, pour une durée moyenne de 2,7 ans.

Le ministère, au sein duquel les emplois étaient occupés, est majoritairement celui de l'Education Nationale.

Graphique 6 : Ancienneté dans l'administration pénitentiaire des agents issus de la liste d'aptitude - Effectifs



L'ancienneté moyenne dans l'Administration Pénitentiaire des agents promus par liste d'aptitude est de 21,3 ans. Les années de service s'échelonnent de 9 à 33 ans.

De manière globale, les agents ont connu en moyenne 3 établissements au cours de leur carrière. Le nombre de structures pénitentiaires fréquentées varie de 1 à 9.